LISTES ÉLECTORALES : RÉUNION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Conformément à l'article L 19 du Code Electoral, la Commission de contrôle chargée de s'assurer de la régularité des listes électorales et statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires, se réunira le :

Jeudi 19 février 2026 à 18h00
En Mairie, Salle des mariages



Infos pratiques

Jeudi 19 février 2026 à 18h00
En Mairie, Salle des mariages